



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Réunion CTD FFESSM35 du 18 décembre 2024

Présents :

G. BERGOT	CTD35	F DURAND	BSS Montfort	Y. BRESSY	SCF
J.C. ROLLAND	<u>Ren'Sport</u>	B LEGRU	<u>Haliotis</u>	Y LE BERRE	<u>Haliotis</u>
V RAPHALEN	CESA	S GUIBOUT	<u>Bulles'O</u>	C GUIBOUT	<u>Bulles'O/Haliotis</u>
I COUSIN	Haliotis	F JEAN	CESA	Y. ROPERT	CSD / FFESSM35
D. COETMEUR	CASAR	JM GROSSE	BTD	C. SOHIER	BTD
S CHIRAZI	CASAR				

Excusés :

Y MANAC'H	CVAS
C DURAND	SCF

S REQUIEM	GASPAR

Ph. RENOT	CESA



un rappel des statuts de la FFESSM concernant les Comités Départementaux :

... sont particulièrement chargées de mettre en place les relations interclubs de leur territoire ainsi que les stages préparatoires aux diverses formations des disciplines fédérales...

Une CTD est avant tout la mutualisation des ressources humaines des clubs d'un département, Cette mutualisation se traduit par la volonté de conduire des actions à l'échelle du département, sous 3 axes :

-  Politique
-  Organisationnel
-  Financier

Une CTD est une commission partie prenante d' un CoDep



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Ordre du jour

Point sur formation

 Initiateur

 MF1

 MF2

 TIV

 Secourisme

 HandiPlongée

 retours CTN / CTR

 Informations





FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE **35**
TECHNIQUE **initiateur**



Yves B
Olivier P

Stage initial **INITIATEUR** - Maison des sports à Rennes Dimanche 6 et 13 octobre 2024

	INITIATEURS	TSI
SCF	3	
CESA	2	1
CASAR	2	
SCF	2	
CSCE	2	
GASPAR	3	
ASMR Plongée	2	
NAUTILUS DIVE CENTER	1	
SIRMER	1	
BULLES'O	2	
Extérieur	2	1
	22	2

+ 2 initiateurs 35 en stage initial extérieur



FFESSM35.fr

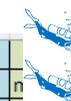
ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Stage en situation - INITIATEUR



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE 35
TECHNIQUE **initiateur**



Yves B
Olivier P

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars	
dimanche	1	mardi	1	vendredi	1	dimanche	1	mercredi	1	samedi	1	samedi	1
lundi	2	mercredi	2	samedi	2	lundi	2	jeudi	2	dimanche	2	dimanche	2
mardi	3	jeudi	3	dimanche	3	mardi	3	vendredi	3	lundi	3	lundi	3
mercredi	4	vendredi	4	lundi	4	mercredi	4	samedi	4	mardi	4	mardi	4
jeudi	5	samedi	5	mardi	5	jeudi	5	dimanche	5	mercredi	5	mercredi	5
vendredi	6	dimanche	6	mercredi	6	vendredi	6	lundi	6	jeudi	6	jeudi	6
samedi	7	lundi	7	jeudi	7	samedi	7	mardi	7	vendredi	7	vendredi	7
dimanche	8	mardi	8	vendredi	8	dimanche	8	mercredi	8	samedi	8	samedi	8
lundi	9	mercredi	9	samedi	9	lundi	9	jeudi	9	dimanche	9	dimanche	9
mardi	10	jeudi	10	dimanche	10	mardi	10	vendredi	10	lundi	10	lundi	10
mercredi	11	vendredi	11	lundi	11	mercredi	11	samedi	11	mardi	11	mardi	11
jeudi	12	samedi	12	mardi	12	jeudi	12	dimanche	12	mercredi	12	mercredi	12
vendredi	13	dimanche	13	mercredi	13	vendredi	13	lundi	13	jeudi	13	jeudi	13
samedi	14	lundi	14	jeudi	14	samedi	14	mardi	14	vendredi	14	vendredi	14
dimanche	15	mardi	15	vendredi	15	dimanche	15	mercredi	15	samedi	15	samedi	15
lundi	16	mercredi	16	samedi	16	lundi	16	jeudi	16	dimanche	16	dimanche	16
mardi	17	jeudi	17	dimanche	17	mardi	17	vendredi	17	lundi	17	lundi	17
mercredi	18	vendredi	18	lundi	18	mercredi	18	samedi	18	mardi	18	mardi	18
jeudi	19	samedi	19	mardi	19	jeudi	19	dimanche	19	mercredi	19	mercredi	19
vendredi	20	dimanche	20	mercredi	20	vendredi	20	lundi	20	jeudi	20	jeudi	20
samedi	21	lundi	21	jeudi	21	samedi	21	mardi	21	vendredi	21	vendredi	21
dimanche	22	mardi	22	vendredi	22	dimanche	22	mercredi	22	samedi	22	samedi	22
lundi	23	mercredi	23	samedi	23	lundi	23	jeudi	23	dimanche	23	dimanche	23
mardi	24	jeudi	24	dimanche	24	mardi	24	vendredi	24	lundi	24	lundi	24
mercredi	25	vendredi	25	lundi	25	mercredi	25	samedi	25	mardi	25	mardi	25
jeudi	26	samedi	26	mardi	26	jeudi	26	dimanche	26	mercredi	26	mercredi	26
vendredi	27	dimanche	27	mercredi	27	vendredi	27	lundi	27	jeudi	27	jeudi	27
samedi	28	lundi	28	jeudi	28	samedi	28	mardi	28	vendredi	28	vendredi	28
dimanche	29	mardi	29	vendredi	29	dimanche	29	mercredi	29			samedi	29
lundi	30	mercredi	30	samedi	30	lundi	30	jeudi	30			dimanche	30
		jeudi	31			mardi	31	vendredi	31			lundi	31

17 Nov
18 stagiaires
Péda orga

1^{er} déc
16 stagiaires
NAP
PI jeunes

Examen CTR

Stage en situation - MF1



Philippe R
Mickael G
Pascal L

Stage en situation

soirées tous les 15 jours MDS

Journées péda à BPF

janvier 2025	février 2025	mars 2025	avril 2025	mai 2025
dIm. 19	dIm. 2	dIm. 2	dIm. 27	dIm. 11

10 stagiaires sont en cours avec un objectif d'examen en juin 2025 pour 9 d'entre eux

Objectif de formation

stage final + examen juin 2024 CTD 35 / 56 Groix

Stage en situation - MF2

 Philippe R

un rappel des statuts de la FFESSM concernant les Comités Départementaux :
... sont particulièrement chargées de mettre en place les relations interclubs de leur territoire ainsi que les stages préparatoires aux diverses formations des disciplines fédérales...

Une CTD est avant tout la mutualisation des ressources humaines des clubs d'un département, Cette mutualisation se traduit par la volonté de conduire des actions à l'échelle du département



Potentiel stagiaire du 35

Reprise des activités aquatiques dès lors

Possibilité d'ouverture extérieure

 **Recyclage TIV** 15 déc

 Erwan P
Benoit LG

23 TIVs recyclés

Rappels règles MFT recyclage



RECYCLAGE ET REACTIVATION

TIV en activité

Pour garder leurs prérogatives, les TIV doivent suivre un stage de recyclage dans un délai de 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la formation initiale ou le stage de recyclage précédent (UC13).

TIV n'ayant pas eu d'activité pendant une période égale ou supérieure à deux ans

Les TIV n'ayant eu aucune activité pendant une durée égale ou supérieure à 2 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la formation initiale ou le dernier stage de recyclage, doivent suivre un stage de réactivation (UC14).

 **Formation TIV** 1^{er} trim 2025 date à prévoir



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE **35**
TECHNIQUE **RIFAP**
ANTEOR



ANTEOR

proposition CTD 56 le 23 Fev 2025

Les personnes intéressées devront remplir leur pré-inscription

Compte tenu du succès places vites réservées / quotas dépassés

Besoins sur le 35 , donc prévoir une date ,
dès enregistrement d'1 moniteur de secourisme / Médecin (à confirmer) pour le CoDep



RIFAP

en cas de besoin voir à planifier



Handi Plongée



35
HandiPlongée
Sandra C
Christelle G

 **Formation MPC 15 déc**

MPC : (handicap Mental Psychique Cognitif) pour EH1 en titre

10 stagiaires

MDS / Piscine CSGR

 **Poursuite des Bulles à Beaulieu**

Formation handi

Formation Niveau1 pour leurs encadrants



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Informations CTN / CTR

Certifications Encadrants FFESSM :

Brevets	Total Hommes	Total Femmes	Total Saison 2023-2024	Total Saison 2022-2023
<i>Niveau 4</i>	374	100	474	520
<i>Niveau 5</i>	320	48	368	333
Total Encadrants			842	853

Certifications Enseignants FFESSM :

Brevets	Total Hommes	Total Femmes	Total Saison 2023-2024	Total Saison 2022-2023
<i>Initiateur club</i>	666	299	965	782
<i>Niveau 4 - Initiateur</i>	515	143	658	633
<i>TSI</i>	204	48	252	194
<i>MF1</i>	257	84	341	372
<i>MF2</i>	48	18	66	35
<i>IN actif</i>	6	0	6	1
Total Enseignants			2293	2017

TIV/recyclage : 1007



FFESSM
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
TECHNIQUE



FFESSM35.fr
ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

2023-24	2022-23	2023-24	2022-23
96	90	18	
142	127	24	17
		4	1
41	67	10	9
3		2	2

105/194

97/145

13

25



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35

TECHNIQUE



Informations CTN / CTR

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.

FRENCH UNDERWATER FEDERATION

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

En comparaison à la saison référence 2022/2023 :

- La CTN représente 85% des diplômes de la FFESSM.
- Répartition des diplômes H/F ne change pas : hommes 65% - femmes 35%
- Chute continue du nombre de N4 (-33% par rapport à saison 2021/2022)
- Augmentation continue du nombre d'initiateurs (+15% par rapport à l'an dernier)
- Augmentation continue du nombre de MF2 (+88% par rapport à l'an dernier)
- Augmentation globale du nb certifications pour dépasser les chiffres avant COVID

Le total des certifications techniques sur la saison 2023-2024:

Total Hommes 2022-2023	Total Femmes 2022-2023	TOTAL SAISON 2023-2024	TOTAL SAISON 2022-2023	TOTAL SAISON 2018-2019 (avant COVID)
36756	19693	56449	55515	54644



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35

TECHNIQUE

Informations CTN / CTR

2°) Bilan de la saison 2023 / 2024 :

1. Validation du BEPPA en CTN et CDN
2. Validation du FFM en CTN et CDN (premiers diplômes FFM validés en 2024)
3. Modularisation MF2 validée en CTN. Mise en place avec BEPPA espérée en 2025
4. Modification âge d'accès du N3 accessible dès 17 ans et à nouveau prérequis du N4.
5. Modifications des conditions de jurys : initiateur, MF1 et MF2 (déjà en application).
6. Mise en place des procédures de remontées anormales à l'ordinateur (validées CTN et CDN)
7. Participation du président de la CTN au côté du président de la FFESSM et du DTN sur les réunions du ministère des sports liées à la réécriture des Diplômes d'états
8. Numérisation des supports pédagogiques – Plateforme e-learning FFESSM
 - 14000 comptes ouverts, 50000 connexions, 3000 encadrants inscrits
 - Cours Nitrox Élémentaire en cours en ligne
 - Cours Niveau 2 en cours d'élaboration.



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35

TECHNIQUE

Procédures de rattrapage lors de remontée anormale avec ordinateur

-  Suivre les consignes d'un ordinateur de plongée, alors qu'aucun algorithme ne prévoit la gestion des remontées anormales

-  trois cas de figures augmentent, le risque d'un A. D. D.
 -  remontée accélérée ;
 -  yoyos ;
 -  interruption de palier.

-  Recommandations FFESSM ayant trait aux procédures de rattrapage dans les 3 situations

-  Rencontres FFESSM(CTN, MED) / MN-CEPHISMER / DAN ont permis d'établir des recommandations :
 -  Dissocier la procédure de rattrapage d'une remontée trop rapide de celle pour multiples yoyos.
 -  Définir plus précisément les paramètres à prendre en compte
 -  Mieux appréhender la notion de vitesse de remontée (optimale entre 9 à 12 m/min).
La remontée devient **trop rapide à partir d'une vitesse 15 m/min.**

Importance de la nécessité d'un ralentissement important dans l'espace proche, de - 6 m à la surface (0 m).

<https://subaqua.ffessm.fr/article/procedures-rattrapage-remontee-anormale-ordinateur>

Procédures de rattrapage lors de remontée anormale avec ordinateur

Ces procédures de rattrapage diffèrent et se font **à l'initiative du directeur de plongée (DP)**, basée sur son expérience.

En l'absence de suspicion d'accident, elles tiennent compte de :

-  appréciation du risque de survenue d'un ADD.
-  la profondeur.
-  temps d'immersion.
-  conditions de plongée.
-  comportement et de l'état de santé du plongeur.
-  type du non-respect de la procédure rencontré.

le rattrapage oscillera entre :

- simple surveillance,
- procédure de ré-immersion
- évacuation de principe avec oxygénothérapie.

Les préconisations fédérales FFESSM

1. Le nombre maximum de remontées recommandé par la CTN est de :

-  depuis - 20 m : **4** x 20 m
-  depuis - 30 m : **3** x 30 m
-  depuis - 40 m : **2** x 40 m

 il convient de ne pas dépasser **150 %** de la vitesse conseillée sur plus de **10 mètres** ;

 la vitesse de remontée **entre - 6 m et la surface** doit être très lente, prenant **au minimum 1 minute**.

Procédures de remontée anormale avec ordinateur

2. Procédure de rattrapage en cas de vitesse de remontée trop rapide



En cas d'ascension trop rapide entre 30 m et la surface sur un delta d'au moins 10 m (de 30 à 20, 20 à 10, etc.)

redescendre en moins de 3 min à mi-profondeur au moins.

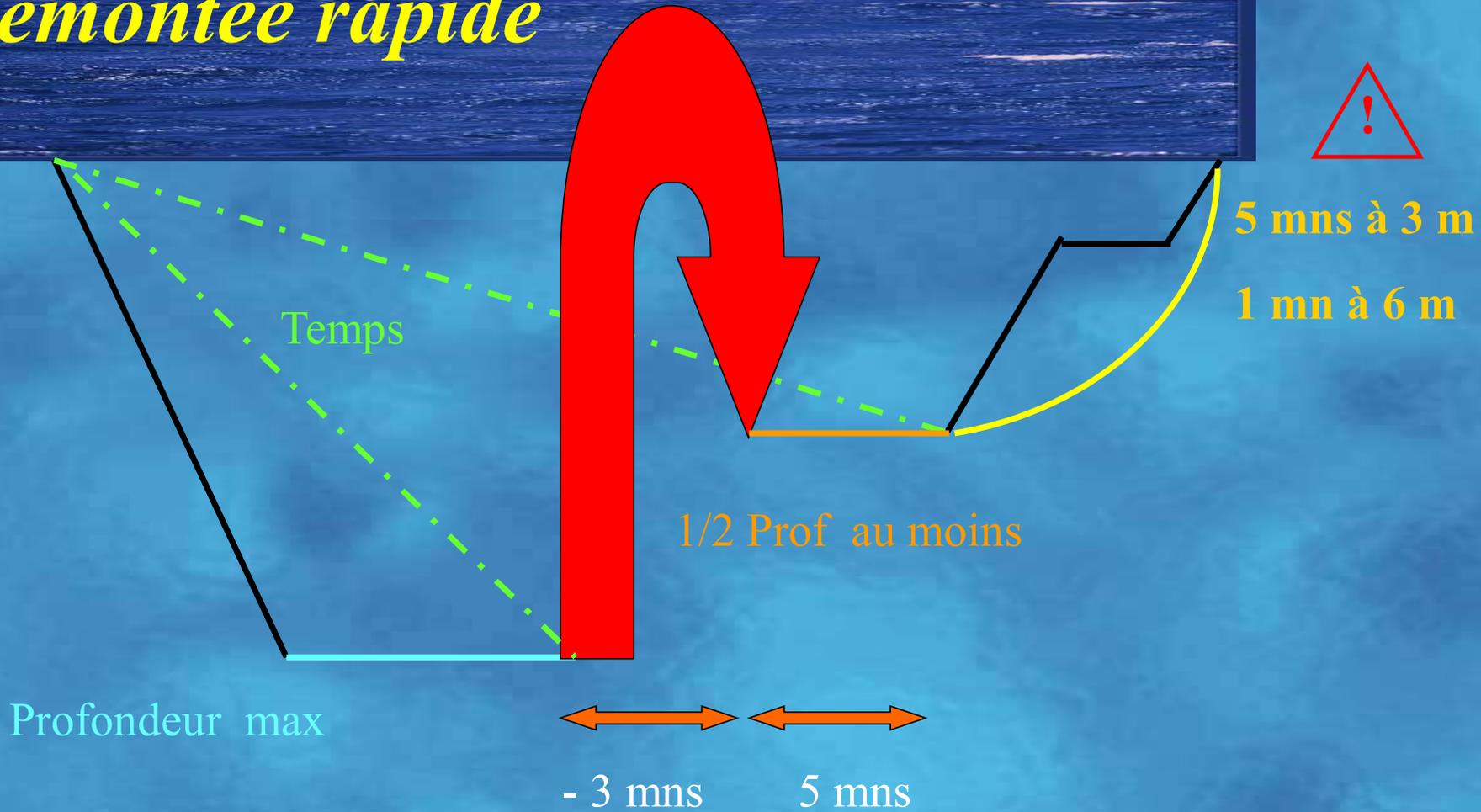


Puis **faire au moins un palier de 1 min à - 6 m et 5 min à - 3 m**,
ou la durée des paliers indiquée par votre moyen de désaturation si supérieure à ce minimum.



Si la ré-immersion est impossible, alors mise sous oxygène et évacuation.

Remontée rapide



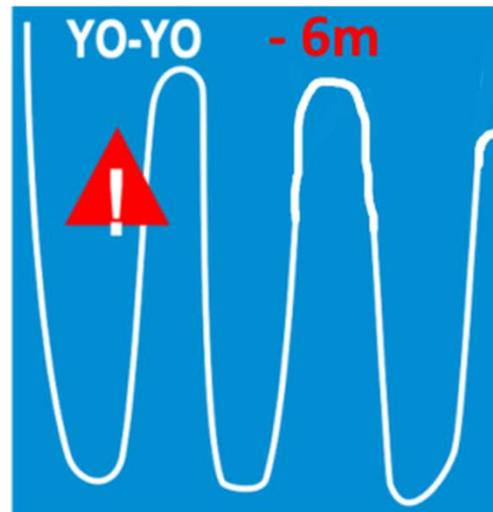
Procédures de remontée anormale avec ordinateur

3. Procédure d'adaptation multi yoyos



Elles doivent dans la mesure du possible ne pas dépasser le seuil des - 6 m.

Yoyo :
Remontées
redescentes
de + de 10 m



Procédures de remontée anormale avec ordinateur

4. Palier obligatoire interrompu



Cas d'une ré-immersion réalisable :
redescendre **en moins de 3 min**,
poursuivre le palier **en ajoutant 3 min à - 3 m**.



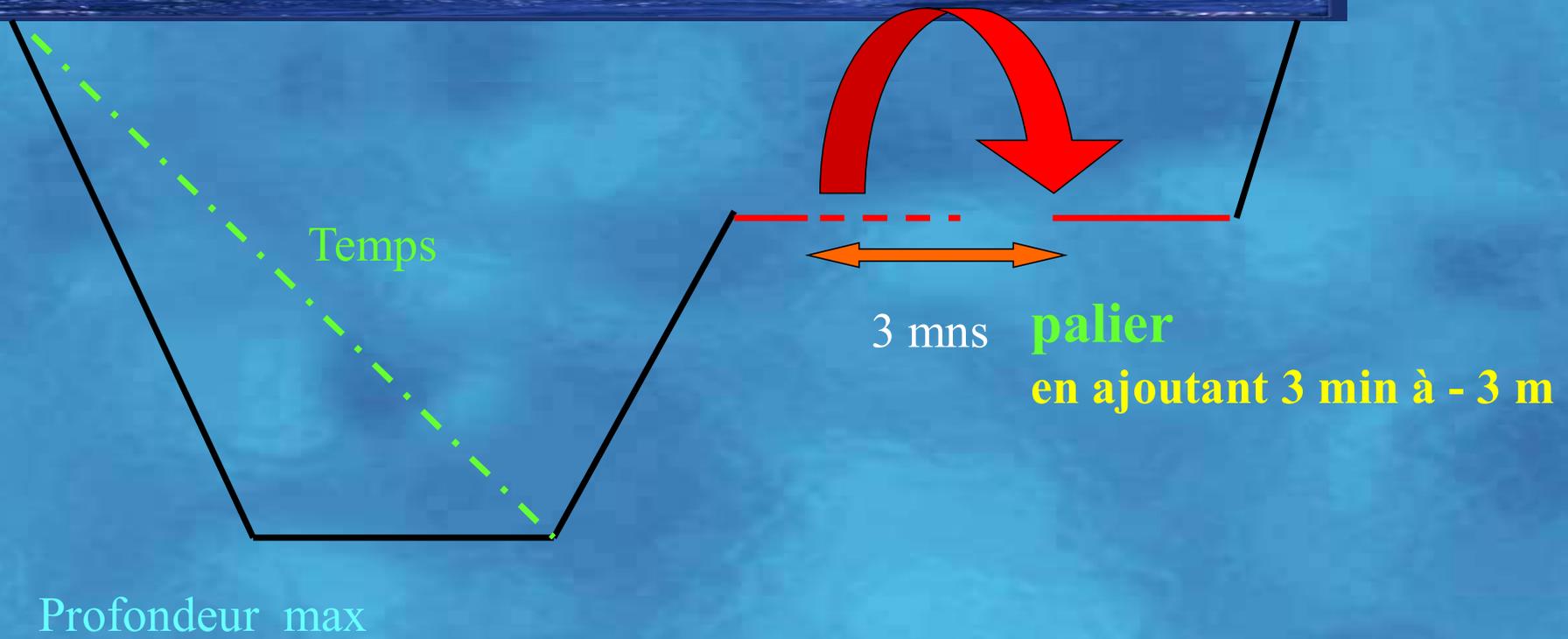
Si la ré-immersion n'est pas réalisable mais sans signe d'accident
et si erreur maximale de 3 min de palier non fait,
placer en période d'observation de 3 h
et
interdiction des nouvelles plongées pendant 24 h.

Au moindre, signe évoquant un ADD, déclencher les secours.



Si la réimmersion n'est pas envisageable en cas de signe(s) d'un possible ADD
ou si plus de 3 min de paliers non réalisées : **déclenchement des secours.**

Les Tables de Plongée : *interruption de palier*



Procédures de remontée anormale avec ordinateur

Réflexions à mener

-  Rupture de palier avec ré-immersion non réalisable, sans signe d'accident et dont le temps de palier non effectué n'est que de quelques minutes, une **mise sous oxygène pendant 30 minutes pourrait être proposée**, après réflexions et concertations.

Une telle procédure est déjà validée à l'international par DAN.

-  Gestion des plongées successives avec ordinateurs
-  Gestion personnelle/enregistrement des gradients factors sur son ordinateur



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Informations CTR BPL

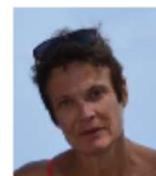
Nouvelle équipe

2024 - 2027

Equipe CTR BPL



Jean-Luc Blondy
1er vice-président



Anne Corbé
Présidente CTR



Javier Badajoz
2nd vice-président



Javier Badajoz
Réfèrent GP/N4



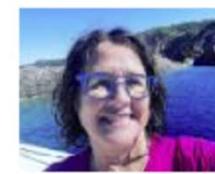
Jean-Luc Blondy
Réfèrent planning CTR
Web Master



Philippe Renot
Réfèrent MF1



Thierry Dutin
Réfèrent équivalence –
secourisme ANTEOR



Anne-Claire Gaillot
Réfèrent MF2



Stéphanie Dutin-Delannoy
Réfèrent jeune



Yannick Eon
Réfèrent HandiSub



Stéphanie Quémener
Déléguée du collège



Jicé Landreigne
Réfèrent TIV



Viviane Larade
Réfèrent budget CTR



Alexis Deniau
Réfèrent TEK-CCR



Jean-Paul Marteau
Réfèrent bordereaux
examen



Yohann Moithey
Réfèrent initiateur



Alain Plonquet
Réfèrent TSI



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35

Informations

Le Comité Directeur pour l'olympiade 2024-2027

Le bureau

Président : Yvon ROPERT	
Vice-Présidente : Caroline JOCTEUR	
Trésorier : Frédéric DURAND	
Secrétaire : Stéphane ESTIER	
Secrétaire adjoint : Patrick ARGAUD WebMaster site ffess35.fr	
Président commission technique : Gaby BERGOT	
Président Commission Plongée Sportive en Piscine : Christophe DURAND	

CoDep FFESSM 35

M D S : règles de civilité rappelées

Présidente Commission Hockey Subaquatique : Nelly ESTIER	
Présidente Commission Pêche Sous-Marine : Carole GILLET	
Président Commission Apnée : Grégory QUETIER	
Membre : Christophe COMMUNIER	
Représentant SCA : Jean Christophe ROLLAND	



Informations



BPF : amélioration conditions de parking



Planifier une date sur le 1 er trimestre pour déplacer les pontons du parking ;

Afin de les reculer et laisser plus de place au milieu





<https://ffessm35.vpdive.com/>

Informations

Nouveau site
Codep FFESSM35
en préparation



BASE DE PLONGEE FOUGERES

Les informations et réservation de la base.

[En savoir plus](#)



COMMISSION TECHNIQUE

Les dernières nouvelles de la commission technique.

[En savoir plus](#)



COMMISSION APNÉE

Les dernières nouvelles de la commission apnée.

[En savoir plus](#)



COMMISSION PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE

Les dernières nouvelles de la commission



COMMISSION HANDIPLONGÉE

Les dernières nouvelles de la commission handi plongée .



COMMISSION PHOTO VIDÉO

Les dernières nouvelles de la commission photo vidéo .



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Question

Blocs de secours
pour

Plongée Nitrox

> Article A322-78

Modifié par Arrêté du 5 janvier 2012 - art. 1

I.-Les pratiquants ont à leur disposition sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion un plan de secours ainsi que le matériel de secours suivant :

- un moyen de communication permettant de prévenir les secours. Une VHF est nécessaire lorsque la plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation support de plongée ;
- de l'eau douce potable ;
- un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit) ;
- un masque à haute concentration ;
- un ensemble d'oxygénothérapie médicale normobare d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, une prise en charge adaptée à la situation jusqu'à l'arrivée des secours médicaux, avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle ou au masque à haute concentration ;
- une couverture isothermique ;
- des fiches d'évacuation selon un modèle type en [annexe III-19](#).

Le plan de secours est un document écrit, adapté au lieu et à la plongée pratiquée, régulièrement mis à jour et porté à la connaissance du directeur de plongée, des personnes encadrant les palanquées et des plongeurs autonomes. Il précise notamment les modalités d'alerte en cas d'accident, les coordonnées des services de secours et les procédures d'urgence à appliquer en surface à la victime.

II.-Ils ont en outre le matériel d'assistance suivant :

- une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur **et**, en cas de plongée effectuée avec un mélange respiratoire autre que l'air, une ou plusieurs bouteilles de secours équipées de détendeurs, **dont le contenu** prévu par le plan de secours est adapté à la plongée organisée ;
- un moyen de rappeler un plongeur en immersion depuis la surface, lorsque la plongée se déroule en milieu naturel, au départ d'une embarcation ;
- une tablette de notation immergeable ;
- en milieu naturel, au-delà de la profondeur de 6 mètres, un jeu de tables de décompression.

III.-Le matériel de secours est régulièrement vérifié et correctement entretenu.

un bloc de secours air : pour les plongeurs air

+ il faut être vigilant à la formulation du texte : il y a bien un **ET**

un bloc de secours pour le nitrox qui peut être nitrox au moins équivalent à celui de la plongée ou O2 pur si les plongeurs sont nitrox confirmés

Si gestion sur blocs de secours air , **prévoir une rédaction écrite par le DP** sur les restrictions / modalités de plongée pour pouvoir faire les paliers à l'air.



FFESSM35.fr

ILLE ET VILAINE | 35
TECHNIQUE

Informations



Ren'Sports : Présentation du nouveau bateau



Projet d'accueil plongeurs + magasin sur St Malo (avril 2025)



Réunion CTD : mercredi 02 avril 2025

(ss réserve disponibilité des salles)

mercredi 25 juin ou 02 juillet 2025

Bonnes fêtes

Bonnes fêtes

